

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



| Cotisation et code secret | | | |
|--|--|---|--|
| Cotisation annuelle | Gratuite* | 12€* | 36€* |
| Choix du code confidentiel | Non | Oui | Oui |
| Paiement des achats | | | |
| Où utiliser votre carte de crédit | Réseau Aurore | Réseaux Aurore, CB et Visa | |
| Mode de paiement et remboursement des cartes associées à un crédit | <p>Conformément à la loi, vous avez le choix de régler⁽¹⁾ vos achats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au comptant • à crédit <p>dans la limite du montant disponible de votre crédit renouvelable.</p> <p>Si vous ne pouvez pas choisir le mode de règlement lors de l'achat, le paiement se fera au comptant par défaut. Vous pouvez également, selon les propositions et conditions détaillées en magasin, et dans la limite du montant disponible de votre crédit renouvelable, régler vos achats en plusieurs fois⁽²⁾.</p> <p>En cas de paiement comptant, le prélèvement s'effectuera conformément à l'option de débit de votre contrat de crédit : immédiat ou différé fin de mois.</p> <p>Si vous êtes en paiement différé⁽³⁾ vous pourrez opter pour un paiement à crédit de tout ou partie de vos achats à réception de votre relevé, dans le délai maximum indiqué sur ce dernier.</p> | | <p>Conformément à la loi, vous avez le choix de régler⁽¹⁾ vos achats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au comptant • à crédit <p>dans la limite du montant disponible de votre crédit renouvelable.</p> <p>Si vous ne pouvez pas choisir le mode de règlement lors de l'achat, le paiement se fera au comptant par défaut.</p> <p>Vous pouvez également, selon les propositions et conditions détaillées en magasin, et dans la limite du montant disponible de votre crédit renouvelable, régler vos achats en plusieurs fois⁽²⁾.</p> <p>En cas de paiement comptant, le prélèvement s'effectuera conformément à l'option de débit de votre contrat de crédit : débit différé⁽³⁾ fin de mois.</p> <p>Vous pourrez opter pour un paiement à crédit de tout ou partie de vos achats à réception de votre relevé, dans le délai maximum indiqué sur ce dernier.</p> |
| Frais de paiement | Opérations de paiement gratuites (pas de paiement possible en dehors de la France métropolitaine) | En France et en zone euro : opérations de paiement gratuites. | |
| Retrait d'espèces | | | |
| Plafond de retrait | 300€/jour et 600€ sur 7 jours glissants ⁽⁴⁾ | | 600€/jour et 1500€ sur 7 jours glissants ⁽⁴⁾ |
| Mode de retrait et de remboursement | Crédit | Comptant ou crédit | Comptant ou crédit |
| Distributeurs de billets en France métropolitaine | BNP Paribas, Caisse d'Épargne, Banque Populaire, La Banque Postale, Banque Edet, Banque Revillon affichant le logo Aurore | Tous les distributeurs automatiques de billets affichant les logos CB ou Visa | |
| Distributeurs de billets à l'étranger | - | Dans plus de 820 000 distributeurs billets affichant les logos CB ou Visa Les retraits s'effectuent en devises locales | |
| Frais de retraits (France et zone Euro) | Pour les retraits ≤ 100 € : 1€ / retrait Pour les retraits > 100€ : gratuit | - | |
| Fonctionnement du crédit renouvelable | | | |
| Crédit renouvelable associé à votre carte ⁽⁵⁾ | <p>Vous choisissez le rythme de remboursement parmi les 4 ou 6 formules⁽⁶⁾ de remboursement proposées. Chaque formule détermine une durée maximale de remboursement pour le solde débiteur de vos utilisations ordinaires⁽⁷⁾ et le taux de votre crédit varie en fonction de la formule choisie. Vous pouvez effectuer une simulation ou changer de formule à tout moment⁽⁸⁾ depuis votre Espace Client Cetelem⁽⁹⁾.</p> | | |
| Avantages | | | |
| Les Points Fidélité Cetelem | En utilisant votre carte de crédit associée à un crédit renouvelable vous cumulez des points que vous pouvez échanger pour bénéficier de récompenses. | | |
| Garanties | - | <p>Vous bénéficiez des garanties Visa liées à votre carte.</p> <p>Garantie livraison internet : limitée à 1500€ par sinistre et 2 sinistres / an Extension de garantie : limitée à 1500€ par sinistre et à 2 sinistres / an</p> | <p>Vous bénéficiez des garanties Visa liées à votre carte.</p> <p>Garantie livraison internet : limitée à 2000€ par sinistre et 3 sinistres / an Extension de garantie : limitée à 2000€ par sinistre et à 2 sinistres / an</p> |
| Comment souscrire à la carte de crédit associée à un crédit renouvelable ? | | | |
| Sur internet | Faites votre demande en ligne sur cetelem.fr et obtenez une réponse de principe immédiate | | - |
| Par téléphone | <p>0 820 710 830 Service 0,09 € / min + prix appel</p> <p>du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 9h à 13h et de 14h à 16h.</p> | | - |
| En magasin | - | - | Certains points de vente du réseau Aurore pourront vous la proposer |

[1] Sous réserve que le Terminal de Paiement Electronique du commerçant ou du site marchand vous propose ce choix.

[2] Sous la forme d'une utilisation spéciale de votre crédit renouvelable et dans la limite de votre montant disponible.

[3] Le choix entre mode de prélèvement au comptant ou différé s'effectue à la souscription. Le paiement de vos achats au comptant immédiat s'opère par prélèvement sur votre compte bancaire au plus tôt à l'issue d'un délai de 3 jours calendaires suivant l'achat. En cas de paiement comptant différé, le montant de vos achats sera prélevé en totalité et en une seule fois sur votre compte bancaire avec un différé pouvant aller jusqu'à 40 jours sous réserve de ne pas avoir changé d'avis et opté pour un règlement à crédit de tout ou partie de vos achats.

[4] Dans la limite du montant disponible du crédit renouvelable.

[5] Selon la date de souscription de votre carte.

[6] En fonction du montant du crédit renouvelable consenti.

[7] Le solde débiteur est le capital restant dû, c'est-à-dire le montant du capital qu'il vous reste à rembourser à une date donnée. Il sert de base au calcul des intérêts à l'échéance à venir. Les utilisations ordinaires (ou courantes) sont les opérations réalisées à crédit : virements effectués à partir du crédit renouvelable, les retraits d'espèces et les achats en magasin.

[8] Possibilité de changer la formule de remboursement à tout moment entre deux arrêts de compte, sous réserve que votre crédit ne présente pas d'impayé, ni retard de paiement, ni reports non commerciaux, ni prise en charge par l'assurance. Chaque changement de formule entraîne une modification des conditions financières et de remboursement applicables au solde débiteur des utilisations ordinaires de votre crédit. Si vous effectuez plusieurs demandes de changement de formule entre deux arrêts de compte, seule sera prise en compte votre dernière demande effectuée au maximum 10 jours ouvrés avant la date de prélèvement de la prochaine échéance.

[9] L'adhésion à l'Espace Client Cetelem est gratuite et facultative. Si vous ne possédez pas encore votre identifiant, créez-le sur cetelem.fr.

*Conditions au 01/07/2016